



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 93 • avril-juin 2018

Association pour la **T**axation des **T**ransactions financières et pour l'**A**ction **C**itoyenne

Belgique -Belgie
P.P.
40-49 LIÈGE X
P 204082



► Nos rendez-vous

mercredi 16 mai, Assemblée générale, 19h30, Beau-Mur

mercredi 27 juin, labels bio et souper estival, 18h30, Aquilone

« **V**ortex polaire » ou pas, soir et matin le printemps chante. Encore. Pour combien de temps ? Tellement moins déjà qu'il y a quelques années ! Dans

les parcs, les gosses pépient et se chamaillent. Il faut qu'ils soient là, qu'ils grandissent, qu'ils comprennent. Mais leur génération pourra-t-elle encore rattraper ce que cupidité des uns et passivité des autres détruisent depuis des décennies ?

Le capitalisme, ça fait peut-être un siècle qu'il est à l'agonie, mais il se porte très bien, merci pour lui. Les crises lui sont cures de jouvence, occasions de « rationalisations », délocalisations et coupes dans les dépenses publiques, surtout du côté de la sécurité sociale et des services publics. Là se prépare un sinistre retour aux pires replis xénophobes façon années trente. Voilà qui n'est pas pour ébranler les fondations du système.

Il est urgent et vital de laisser les combustibles fossiles dans le sol.

– Allons donc, vous rigolez. Creusons plutôt, extrayons, empoussiérons de charbon, de lignite, empoisonnons les nappes phréatiques à la recherche de gaz de schiste. Déversons mercure et autres saloperies dans les glaciers et rivières pour l'extraction de l'or. Bénéfices assurés.

Les centrales nucléaires sont vieilles et amorties, sans parler des fissures, ou des déchets ; il faut les fermer d'urgence (Liège a d'ailleurs voté une motion en ce sens à l'initiative de François Schreuer).

– Il faut vivre dangereusement, savoir prendre des risques, et d'ailleurs que deviendrions-nous sans le nucléaire ? Vous voulez remonter dans les arbres ?

Culture et élevage intensif détruisent les sols et polluent l'air que nous respirons. Si nous voulons demain nourrir Liège et le monde, il nous faut retrouver les gestes de l'agriculture paysanne, sobre en énergie, respectueuse des terres, qui exige beaucoup de main-d'œuvre et qui en plus produit des aliments sains et goûteux.

– Et puis quoi encore ? Et les investissements dans les moissonneuses-batteuses, herses, charrues à disques et autres croskills, et l'avenir du secteur du poison, je veux dire des engrais et pesticides chimiques, vous y avez pensé ? Vous imaginez le nombre d'emplois perdus ? (et le nombre de cancers évités ?)

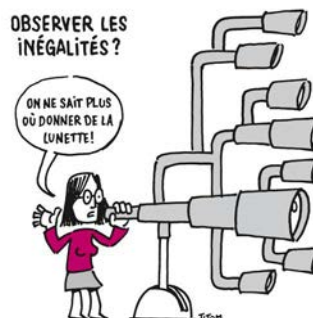
Bref, de partout la logique d'un profit rapide et immédiat s'en prend aux racines mêmes de la vie.¹ Nous en illustrons des facettes dans notre cycle « Capitalisme : insoutenable », et en contrepoint par notre soutien à

des initiatives « à contre-courant » comme les coopératives de distribution d'énergie renouvelable, les coopératives paysannes. Elles sont indispensables, mais pas suffisantes.

La campagne internationale dans laquelle nous nous inscrivons : la finance, dix ans après, nous ramène à nos questions de base : comment au moins régler efficacement, voire nationaliser avec contrôle citoyen le monde des banques et des grandes institutions financières ? Comment, par exemple, revenir à des formes de banques publiques ou coopératives ? Comment empêcher des escroqueries à grande échelle comme celles pratiquées par les fonds vau-tours ? Comment empêcher les formes multiples d'évasion fiscale (et saluons la victoire juridique d'ATTAC France contre la multinationale Apple qui l'avait attaquée en justice) ? Comment faire appliquer des taxes sur les transactions financières, qu'il s'agisse de la taxe Tobin-Spahn sur les transactions en devises, votée en Belgique en 2004, ou celle portant sur les transactions en bourse ?

Nos chantiers sont nombreux. Comment amener, chacune, chacun, de plus en plus de nos amis, parents, collègues, connaissances à en comprendre l'importance ?

1. Voir l'interview de Hubert Reeves dans *Le Soir* du samedi 24 février 2018. Lire aussi, d'un bout à l'autre, le 3^e numéro de *Pour.*



Illustrations de Tifon, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be

ATTAC-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,
Rue du Beau Mur, 48
4030 Liège
Tél : 04 349 19 02
info@liege.attac.be

COTISATIONS

→ 7,5 € pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois*)

→ 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois*)

→ 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois*)

* si vous optez pour l'ordre permanent

Compte bancaire
BE70 0013 3246 2425

Il nous faut aujourd'hui faire face à une forme pernicieuse d'hégémonie culturelle qui veut que l'impôt soit une mauvaise chose, presque une escroquerie qu'il est sain de chercher à éviter (et l'on parlera de taxes et non de contributions), gommant ainsi le caractère illégitime d'une accumulation de capital qui se dérobe à l'impôt. Pourquoi dès lors combattre la fraude fiscale ? Ne faut-il pas, comme nous y invite PwC, se réjouir le jour où, prétendument, nous commençons à travailler « pour nous » (le Tax Freedom Day), sans voir que chacun profite de tous ces services publics que sont les hôpitaux, les écoles, les trains, les routes... C'est dans ce contexte idéologique que l'actuel gouvernement a pu défaire les quelques tentatives de Crombez¹. Alors que la lutte contre la « fraude sociale » est impitoyable, que les conquits sociaux sont attaqués de front, rien n'est fait pour lutter contre la grande fraude fiscale, au contraire un organe centralisateur aussi utile que l'Office central de lutte contre la délinquance économique et financière est démantelé ; l'amende prévue sur des transferts de capitaux vers des destinataires inconnus a été réduite et n'est plus dissuasive ; le recrutement à l'inspection spéciale des impôts est insuffisant et fait appel à des jeunes et non à des agents expérimentés ; le secteur du diamant bénéficie d'un régime fiscal sur mesure ; la magistrature ne peut faire face aux cas à traiter...

Néanmoins les révélations à répétition dans les médias (grâce au consortium international de journalistes d'investigations) créent un intérêt dans le public qui oblige les politiques à s'intéresser ou à faire semblant de s'intéresser au problème de la fraude et de l'évasion fiscales. Il n'était pourtant pas question que la commission parlementaire sur les Panama Papers soit une véritable commission d'enquête. Elle a cependant fait de l'excellent travail en faisant comparaître des représentants des banques, de sociétés de consulting, des conseillers fiscaux, des membres de la police et de la magistrature, et même deux ministres panaméens qui passaient par là. Un rapport a été rédigé par deux professeurs d'universités publiques (Liège et Gand), qui débouchait sur une centaine de recommandations très précises, jugées inacceptables par la droite. Le blocage s'est cristallisé sur trois points :

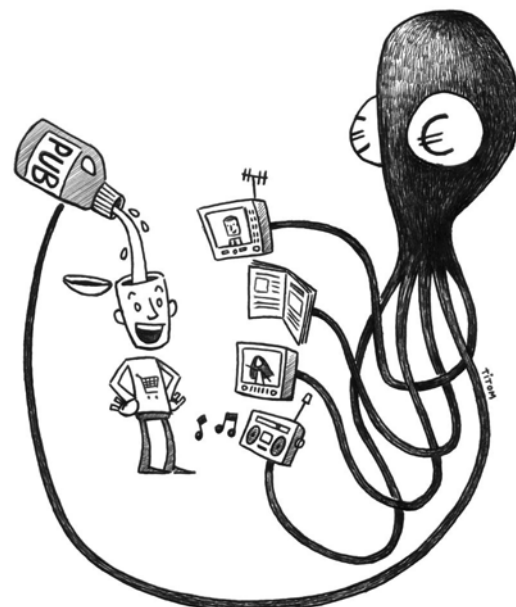
1. la jurisprudence Antigone (ne pas invalider une procédure de taxation ou une enquête parce qu'il y

a eu une erreur technique mineure) ;

2. l'abrogation de la transaction pénale, qui permet d'éviter un procès en payant une amende ;
3. l'obligation de déclarer toute transaction via ou vers un Paradis fiscal, peu importe le montant. Les députés de droite ont déposé un rapport alternatif, qui ne tient aucun compte du travail effectué et évacue, par exemple, le contrôle des « prix de transfert » des multinationales qui peuvent ainsi maximiser leurs profits, refuse d'étendre la durée de la prescription lorsqu'il faut obtenir des renseignements à l'étranger, s'oppose au rétablissement de l'office central de lutte contre la délinquance (voir plus haut), exclut le critère de niveau des impôts pour déterminer quelle juridiction est un paradis fiscal. Nous pouvons donc conclure que le gouvernement actuel est objectivement complice de la grande fraude fiscale et de l'impunité des multinationales.

Un des points amenés par le débat est qu'il est toujours possible d'augmenter les impôts, par exemple sur le patrimoine, ou sur les grandes sociétés et donc de ne pas réduire les dépenses publiques, mais même éventuellement de les augmenter. Contre l'individualisme myope, il faut expliquer et expliquer encore combien la plupart des dépenses publiques sont nécessaires. La mobilisation populaire est indispensable, mais elle doit trouver un relais dans l'enceinte du Parlement.

1. John Crombez, secrétaire d'État à la lutte contre la fraude fiscale sous le gouvernement Di Rupo (2011-14) a proposé 16 mesures pour limiter la fraude fiscale.



Illustrations de Titiom, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0/be

Tous les jours ou presque, nous utilisons de la monnaie. Qu'elle soit faite de papier, de pièces, ou encore d'inscriptions numériques sur nos écrans d'ordinateur, elle est omniprésente dans nos sociétés. Mais que cache cette monnaie, pourquoi la comprenons-nous si mal, qui la crée, la gère ? Et pour quels objectifs ?

Depuis plusieurs années, des monnaies locales fleurissent avec plus de 5000 initiatives aux quatre coins du globe. Ce mouvement se construit sur plusieurs constats qu'il nous revient de présenter. Alors, découvrons l'origine de la monnaie, son fonctionnement, son impact sur la société avant de nous tourner vers l'outil émancipateur que l'intelligence collective a pu mettre en place pour amorcer la transition économique, écologique et citoyenne.

Un outil utile à tous !

La monnaie est indispensable au fonctionnement de la société dans laquelle nous échangeons des biens et des services. Il s'agit d'une invention qui a participé au développement des civilisations pour faire des échanges, assurer la comptabilité entre les individus et mettre de la valeur de côté, épargner.

Premier élément, la monnaie est d'abord un outil qui sert à la société. Elle est nécessaire comme le sang dans le corps en permettant des échanges rapides et efficaces.

Mais d'où vient cet argent ?

Un principe central étudié dans beaucoup d'universités consiste à dire que la monnaie est avant tout issue du troc. Qu'elle a émergé par son aspect pratique et n'a d'autre utilité que de servir de moyen de transfert. Elle serait donc neutre économiquement. Il n'en est rien. La monnaie est en fait créée par des prêts, par une dette. En effet, c'est lorsque les banques accordent des crédits qu'elles « créent » l'argent. Ces unités de comptes, pour lesquels tant de gens se battent, sont ainsi issues de cette « simple » entrée comptable sans laquelle il n'y aurait quasiment rien comme argent dans notre société si ce n'est les pièces et billets de nos portefeuilles.

Prenons maintenant l'ampleur de cette réalité, qui ne suscite par ailleurs plus aucune discussion à ce jour. Les différentes banques centrales ont elles-mêmes admis cet état de fait en plus d'une large littérature académique et d'innombrables chercheurs.

Un monopole privé !

On connaît notre société libérale de « libre » marché concurrentiel, n'est-ce pas ? Mais étonnement, quand le secteur privé ne peut s'en sortir seul, il se repose sur des avantages octroyés par la loi ou simplement capturés au secteur public pour faire valoir ses intérêts. C'est le cas du monopole de création monétaire. En procédant de la sorte, par extension du crédit et création monétaire, les banques privées émettent entre 85 et 97 % de la masse monétaire en circulation dans le monde. Le reste, ce sont les billets et les pièces des banques centrales.

La production de la monnaie est donc le fait d'un organisme privé à but de lucre, sans intérêt social.

Qui plus est, le seul intérêt économique du secteur bancaire est bien la rentabilité, le profit et non le bon fonctionnement de l'économie marchande dans son ensemble. En augmentant leur bilan, les banques cherchent à maximiser les dividendes. Les règles prudentielles en place n'ont en rien empêché l'instabilité du secteur bancaire et l'avarice de ses acteurs de nous conduire à la crise de 2008.

Le système monnaie-dette !

Comme expliqué plus haut, la monnaie est créée par une dette endossée par des agents économiques : entreprises, particuliers et États. Il en résulte qu'en bout de chaîne, il y a toujours quelqu'un qui est en train de payer des intérêts sur cette monnaie en circulation. Celle que vous avez sur votre compte en ligne par exemple.

En somme, cet outil indispensable à nos vies modernes est donc loué à l'ensemble de la société. On parle ici d'une rente généralisée qui fonctionne comme un immense aspirateur à richesse. Cette richesse durement acquise par le temps et l'énergie des êtres humains d'hier et d'aujourd'hui.

Des conséquences désastreuses

Les conséquences ont été, sont et resteront encore désastreuses pour nos sociétés : spéculation, endettement massif et généralisé des États comme des particuliers, décision d'investissement discutable dans l'exploitation des ressources naturelles et des êtres humains. Tout ce qui est rendu possible par le contrôle de la monnaie. Cet outil presque magique, car créé à partir de rien : ex nihilo.

Le Val heureux : la monnaie et ses alternatives

Ces savants fous, banquiers du monde, ont été incapables de gérer cet outil sans mettre à mal la survie de nos sociétés. Il appartient donc à la collectivité de trouver des solutions qui, faute d'être parfaites, permettent d'être utilisées dès aujourd'hui et de fournir des pistes de solutions.

D'autres monnaies pour changer tout ça !

Qu'elles soient **complémentaires**, locales ou citoyennes, une panoplie de monnaies alternatives se sont développées aux quatre coins du monde et celles-ci ont vocation à remplir différents objectifs.

Tout d'abord, ces monnaies sont complémentaires, car elles ne visent pas à remplacer entièrement notre système monétaire, mais bien à le compléter avec des outils adaptés à l'utilisation faite par la population. Comme les globules rouges dans notre sang dont l'organisme détermine la quantité nécessaire ont un rôle précis à jouer (amener l'oxygène à nos organes), des globules blancs tout aussi nécessaires existent pour remplir d'autres tâches. Comme ces derniers, les monnaies complémentaires soutiennent et protègent nos économies. Elles s'inscrivent dans des projets sociaux, environnementaux, et véhiculent des valeurs partagées par leurs utilisateurs. Comme l'explique Bernard Lietaer, éminent économiste belge, la monnaie souffre de monoculture. Pourquoi utiliser la même monnaie pour la spéculation internationale que pour acheter du pain ? La finalité des monnaies est de remplir un objectif social, on ne construit pas un chalet avec un marteau seulement. Augmenter la diversité monétaire, c'est se donner les outils du changement. Des outils pour chaque tâche.

Elles sont **locales** ensuite, car ancrées dans une région, un quartier, ou un bassin de vie afin de favoriser les échanges entre les acteurs de ces communautés et permettre ainsi de conserver la richesse sur le territoire en favorisant l'emploi et la consommation locale.

Et enfin, le secteur privé a aujourd'hui un pouvoir de décision important sur la quantité de monnaie en circulation et son allocation dans l'économie. C'est ici que l'aspect **citoyen** des monnaies locales et complémentaires prend tout son sens en laissant la communauté des utilisateurs décider de sa gestion et de son émission de manière démocratique, transparente et partagée. Une manière de reprendre le contrôle sur un bien que l'on peut considérer comme devant être public.

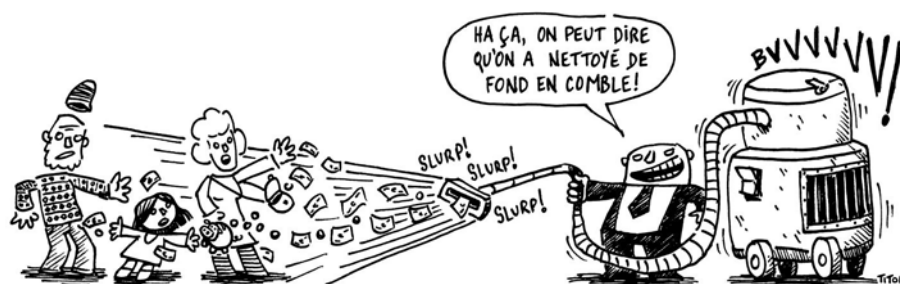
En exploitant ces trois aspects centraux et sans même aborder les bienfaits économiques que cela engendre, on comprend qu'il ne s'agit pas d'un jeu de Monopoly, d'un délire d'hurluberlus, mais bien d'un véritable acte de fronde sociale, de révolution pacifiste, d'un pied de nez à la société de consommation, aux grands groupes multinationaux et à la rapacité du secteur bancaire. Certes, l'impact aujourd'hui est minime. A l'échelle des géants de la finance : insignifiant.

Mais l'espoir naît de petites gouttes et aujourd'hui de petits billets parfois loufoques et de ces milliers d'initiatives qui se joignent à celle des sociétés en transition.

Nous ne pouvons laisser la monnaie, cet outil indispensable à la société, dans les mains d'une poignée de gens du secteur privé, en quête de profits perpétuels. La monnaie est louée à la planète entière sans effet positif pour la société, mais charriant dans son sillage des catastrophes, économiques, naturelles et collectives. S'il existe d'autres sujets de griefs envers l'économie mondialisée, il en est un dont nous pouvons reprendre le contrôle petit à petit, entre citoyens.

Alors, prenez vos Talents, vos Épis, vos Blés, vos Ropis, vos Voltis, vos Lumsous, vos sous-rires ou vos Val'heureux et changez le monde par vos échanges.

LE SECTEUR BANCAIRE EUROPÉEN ENFIN ASSAINI ?



Couper les ailes aux fonds vautours !

Maud Bailly (CADTM)



Le mercredi 7 mars, le CADTM, le CNCD-11.11.11, son homologue néerlandophone 11.11.11 ont été entendus par la Cour constitutionnelle. Ces trois ONG interviennent aux côtés de l'État belge pour défendre la loi belge de 2015 qui coupe les ailes aux fonds vautours. En effet, cette loi est attaquée par le fonds d'investissement NML Capital, dans le cadre d'un recours lancé en 2016. Face à ce bras de fer, un appel à mobilisation citoyenne est lancé !

Les fonds vautours sont des entreprises privées qui ciblent les États en difficulté financière pour racheter à très bas prix leurs dettes et réclamer devant des tribunaux le remboursement de la valeur totale de la dette, majorée des intérêts, de pénalités de retard et

de frais de justice. Leurs taux de rendement affichent 300 à 2000 % ! Depuis plus de vingt ans, ils ont déjà fait des centaines de millions de victimes dans des pays comme l'Argentine, le Congo-Brazzaville, la Zambie, la Grèce... Ce sont les pires produits de la finance dérégulée !

En Belgique, suite à la mobilisation de la société civile, une loi contre les fonds vautours a été adoptée le 12 juillet 2015. Elle limite la possibilité pour les créanciers spéculateurs de demander devant la justice belge le paiement de montants disproportionnés par rapport à ce qu'ils ont investi. Avec cette loi, la Belgique a donc endossé un rôle pionnier. C'est pourquoi la loi belge est attaquée par le fonds d'investissement NML Capital, une filiale du groupe Elliott Management Corporation dont la figure de proue est le milliardaire Paul Singer. NML a introduit un recours devant la Cour constitutionnelle belge en mars 2016 pour en demander son annulation.

Pétition pour défendre la loi contre les fonds vautours et encourager l'adoption d'autres lois partout dans le monde :

<http://www.cadtm.org/Petition-pour-defendre-et>

Coin bibliothèque

Eric Nemes

Les anciens membres d'Attac l'ont peut-être oublié et les nouveaux ne l'ont peut-être jamais su, mais Attac Liège met à votre disposition une bibliothèque de quelque 300 livres et revues (+ quelques DVD). La liste peut être envoyée sur demande et/ou consultée sur notre site.

Au cours des derniers mois, nous avons notamment acquis :

Cette crise qui n'en finit pas, par ici la sortie, coordonné par Jean-Marie Harribey, Michel Husson, Esther Jeffers, Frédéric Lemaire et Dominique Plihon, Les Liens qui Libèrent, 2017, 256 p. Ciblante avec précision les causes et les conséquences de la crise mondiale, dénonçant implacablement les faux remèdes mis en place pour la contrecarrer et proposant un changement de cap radical pour une transition écologique et sociale, cet ouvrage invite vivement à prendre parti, et à s'engager pour éviter le pire.

Notre monde à changer, Attac et Civic City, Lars Müller Publishers, 2017, 256 p. et 260 illustrations.

Rudi et Vera Baur, cofondateur de Civic city, ont tenté le pari en association avec Attac, de nous montrer en graphique les défis écologiques, sociaux, sociétaux et politiques à relever. L'expression graphique rend hommage au système isotype développé en 1925 par le socio-économiste autrichien Otto Neurath et le graphiste allemand Gerd Arntz.

Le monde qui émerge : les alternatives qui peuvent tout changer, Christophe Aguiton, Geneviève Azam, Elizabeth Peredo et Pablo Solon, Les Liens qui Libèrent, 2017, 224 p., .

Derrière l'instabilité et le chaos d'un monde chaque jour plus imprévisible, de nouvelles pratiques sociales, de nouvelles idées et de nouveaux concepts émergent. Sur tous les continents, des groupes se mobilisent... de la « Terre mère » aux communs du moyen âge revisités à l'ère numérique,

toutes ces expériences situées socialement et géographiquement, pourraient être les semences de devenirs universels.

La traque des lanceurs d'alerte, Stéphanie GIBAUD, Max Millo, 2018, 304 p .

Sous deux déclinaisons, la droite quasi fasciste recouvre presque toute l'Italie. La GroKo est revenue en Allemagne (non, ce n'est pas pareil, mais c'est lourd aussi). Macron fait le paon à Paris.

Les attentes de la N-Va donnent le ton à tous les niveaux de pouvoir en Belgique. Pour mieux comprendre, pour mieux savoir.

Si vous souhaitez emprunter ou acheter ces livres, ou lancer un groupe de lecture, n'hésitez pas à nous contacter.

La dette en Belgique – quelques chiffres clés

Jérémie Cravatte

La dette privée est beaucoup plus élevée (85 % de la dette totale) que la dette publique (15 %). La dette publique s'élève aujourd'hui à environ 465 milliards d'euros, soit environ 103 % du PIB. En valeur relative au PIB, c'est la cinquième plus importante d'Europe et la quatorzième au niveau mondial.

92 % du stock de la dette publique totale est à long terme, le reste est à court terme (moins d'un an). Plus de 80 % de la dette se présente sous forme d'obligations émises sur les marchés (le reste sous forme de crédits et un tout petit peu sous forme de dépôts). 100 % de la dette est aujourd'hui libellée en euros.

La dette fédérale représente 85 % de la dette publique totale (la dette communale 5 %). L'encours actuel des fameux Bons d'État, destinés aux particuliers, s'élève à environs cinq cents millions d'euros.

Le maximum historique de la dette publique (en valeur réelle) a été atteint en 1993 (près de 140 % selon

les données « modernes »).

45 % de la dette publique est détenue par des investisseurs résidents (c'était 75 % il y a vingt ans). Dans son écrasante majorité, elle est détenue par des institutions financières.

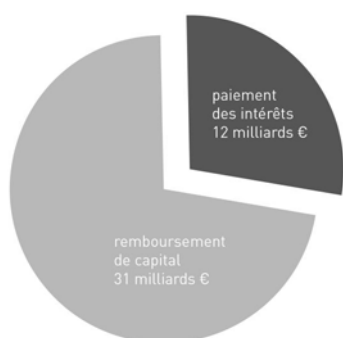
Elle coûte en moyenne quarante-deux milliards d'euros par an (dont un peu plus de dix milliards en intérêts). Nous avons remboursé avec des impôts plus de cinq cent cinquante milliards d'euros d'intérêts depuis 1980.

Or la fraude fiscale représente plus ou moins trente milliards d'euros par an.

L'impôt sur les sociétés est officiellement de 33,99 %, mais dans les faits (l'impôt effectif) il est en moyenne de 12 % (et de 1 % pour les cinquante plus grandes entreprises en termes de bénéficiaires) - soit un manque à gagner (optimisation fiscale, pas fraude fiscale ici) de plus ou moins vingt milliards d'euros par an.

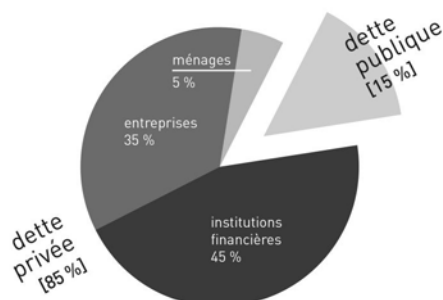
L'évasion fiscale (qui peut être, selon les cas, de la fraude ou de l'optimisation) s'élève à plus de deux cents milliards d'euros par an.

DETTE BELGE
coût annuel

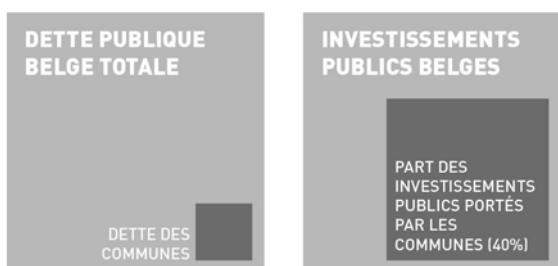


43 milliards € en 2016
(équivalent au coût des pensions)

DETTE BELGE
-répartition -



La dette en Belgique – quelques chiffres clés



SOURCE : UVCW 2017

- Le budget de l'État s'élève à plus ou moins deux cents milliards par an (sans compter les emprunts). Le déficit budgétaire tourne autour de 3 % du PIB (soit plus de dix milliards d'euros) ces dernières années (soit le montant des intérêts). Les sauvetages bancaires ont coûté quarante milliards d'euros (trente-trois milliards sans les intérêts) entre 2008 et 2012. Ils ont depuis ramené plus ou moins trente milliards.

Plus d'un tiers de la sécurité sociale est aujourd'hui financé par l'État (via l'impôt) qui a organisé son désinvestissement (via les cotisations sociales).

La dette des ménages (attention, seulement sous forme de crédits – hypothécaires à 80 %) s'élève à deux cent soixante-six milliards d'euros.

Le patrimoine financier des ménages est de plus ou moins mille trois cents milliards d'euros (leur patrimoine immobilier est estimé plus ou moins au même montant. Mais rappelons que le 1 % le plus riche en détiendrait 20 %, les 10 % les plus riches 50 %, les 20 % les plus riches 65 %, etc. [contre 0,2 % pour les 20 % les moins riches].

L'épargne présente sur les comptes s'élève à plus ou moins deux cent cinquante milliards d'euros. Mais rappelons qu'un tiers de la population n'a pas d'épargne.

Plus ou moins 70 % de la population majeure est endettée, et 4 % en défaut de paiement. Les défauts de paiement des ménages concernent en majorité des petites sommes [la moyenne étant de trois mille cinq cents euros]. Le montant des arriérés [sur les crédits, de nouveau] est de trois milliards d'euros.

50 % des personnes avec emploi gagnent moins que le salaire moyen [qui est de 1 900 euros nets].

Les 20 % les plus nantis concentreraient plus ou moins 52 % de l'ensemble des revenus, alors que les 20 % les plus pauvres n'en totaliseraient que plus ou moins 4 %.

Le taux de pauvreté est de 16 % [21 % selon les critères européens plus larges].

Il y a 4,5 millions de personnes employées en Belgique [sur une population totale de 11,3 millions et une

population « en âge d'être employée » de 7,3 millions]. Seulement 3,6 millions d'entre elles ont un emploi permanent. Le taux de chômage officiel est de 8 % [attention à ne pas oublier la réforme Di Rupo, c'est-à-dire l'exclusion du droit aux allocations de chômage après trois ans]. un million de personnes « employées » [soit près de 25 % du total] le sont à temps partiel. 84 % sont des femmes et on considère que plus de 90 % de l'ensemble le sont de manière involontaire.

Plus de trois quart du PIB belge est constitué du secteur tertiaire [services], un cinquième du secteur secondaire [industrie] et très peu du secteur primaire [matières premières].

La part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises est passée de ~ 67 % en 1980 à ~ 57 % aujourd'hui.

Il y a nonante banques en Belgique dont les bilans cumulés s'élèvent à plus de mille milliards d'euros [sans prendre en compte le hors-bilan]. Les quatre plus grosses [BNP Paribas, ING, KBC et Belfius] concentrent plus de deux tiers du marché. Depuis qu'elles ont été sauvées par

BANQUES BELGES



l'argent public, elles ont détruit 15 % de l'emploi et fermé 25 % des agences. Leur ROE¹ est de ~ 10 % et elles redistribuent ~ 50 % de leurs bénéfices en dividendes.

Les créances belges sur d'autres pays s'élèvent à moins de cinq milliards et, surtout, elles ne représentent que quelques dizaines de millions d'euros de « rentrées » [odieuses] par an.

L'aide publique au développement s'élève à 0,5 % du Revenu national brut [soit moins de deux milliards d'euros] et profite principalement à la Belgique.

Les investissements publics ont chuté de moitié en 25 ans. Les investissements communaux représentent 40 % de l'ensemble des investissements publics [pour 5 % de la dette publique].

1. ROE : Return on Equities c'est le rendement sur le capital investi

Dans un billet d'opinion publié le mercredi 21 février dans La Libre, Mikael Petitjean, professeur de finance à Louvain et à l'IESEG, tente de convaincre que l'idée d'une banque publique en Belgique est « un conte à dormir debout ». Il s'appuie notamment sur l'exemple catastrophique de Dexia pour essayer de donner corps à son argumentation.

Rappelons tout d'abord que la Belgique a vécu pendant la quasi-totalité du 20^e siècle avec un système bancaire majoritairement public et coopératif. La grande vague de privatisation et de consolidation du secteur, achevée fin des années 1990, a produit une « success story » qui aura duré à peine 15 ans : en 2008, les trois plus grands groupes financiers de Belgique cotés en bourse (Fortis, Dexia et KBC) auraient fait faillite s'ils n'avaient été sauvés par l'État – et donc par la population.

La dégringolade de Dexia a été particulièrement vertigineuse. Il est donc important de s'en souvenir et de comprendre ce qui s'est passé pour éviter ce type de drames à l'avenir.

Premièrement, le **Crédit communal (banque publique dans les mains des communes) a très bien fonctionné pendant plus de cent ans, pour s'écrouler moins de 15 ans après sa privatisation** (création de Dexia).

Deuxièmement, et contrairement à l'ambiguïté entretenue par Petitjean dans sa carte blanche, la **banque Dexia n'était pas une banque publique**. Les communes belges détenaient 16 % des parts de la banque via le Holding communal, il s'agissait donc d'une participation minoritaire. On pourrait ajouter le Mouvement ouvrier chrétien (structure collective, et non publique) qui, *via* la société Arcofin, détenait une participation de 18 % dans la banque – mais cela ne constitue toujours pas une majorité, et encore moins une propriété publique. Difficile à partir de là de reléguer les banques publiques à la poubelle de l'histoire.

Ensuite, contrairement à ce que le professeur d'économie annonce, le solde des sauvetages

bancaires est toujours négatif pour la collectivité (voir notamment les calculs de son collègue Éric Dor¹ qui rappellent que le solde actuel est toujours négatif, ou la carte blanche de Jérémie Cravatte dans *L'Écho* du 23 janvier²). Mais, surtout, **le coût des sauvetages bancaires et de la crise provoquée par les banques va bien au-delà d'un calcul comptable** d'entrées et de sorties. Le Bureau fédéral du Plan a ainsi récemment constaté que le bien-être des habitantes et habitants de Belgique s'est fortement dégradé depuis la crise de 2008³: l'état de santé s'est détérioré, le nombre de dépressions augmente et les inégalités se creusent.

Après la crise financière, beaucoup d'annonces politiques promettaient de régler le problème à la racine, pour qu'une telle catastrophe ne se reproduise pas. Mais ces promesses sont restées lettre morte. Le scénario de 2008 pourrait donc se reproduire.

En Belgique, la façon dont la crise a été gérée nous a fait perdre encore davantage le contrôle sur le secteur bancaire. En vendant Fortis à BNP Paribas, le gouvernement a cédé la plus importante banque de Belgique à un groupe bancaire international, déplaçant ainsi le centre décisionnel de la banque en dehors de Belgique et se privant d'un outil d'orientation industrielle et économique. On le voit : fournir les services financiers dont l'économie belge et ses habitants ont besoin, tout en respectant les personnes qui travaillent au sein de ces banques, n'est pas au centre des préoccupations de groupes tels que BNP Paribas et ING. Les profits réalisés ici sont renvoyés aux maisons-mères et in fine aux actionnaires, pendant que des restructurations et licenciements à grande échelle sont imposés au personnel des filiales belges⁴.

Le « Groupe d'expert de haut niveau » qui avait été nommé par le ministre des Finances pour travailler sur le futur du secteur bancaire belge soulignait dans son rapport de janvier 2016⁵ **l'importance stratégique des services bancaires, et la nécessité de prendre cela en compte avant de décider de l'avenir des participations de l'état dans les**

1. <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique-economie/Sauver-les-banques-a-coute-885-millions-d-euros/9981143>

2. <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique-economie/Sauver-les-banques-a-coute-885-millions-d-euros/9981143>

3. <http://www.plan.be/press/communique-1749-fr-bien+etre+et+pib+evoluent+ils+de+concert+>

4. Fin 2015, quelques mois après avoir été condamnée à une amende par les États-Unis, BNP Paribas remontait 2 milliards d'euros de sa filiale belge BNPP Fortis et supprimait dans le même temps 1000 emplois en Belgique. Voir l'article : https://www.rtb.be/info/economie/-detail_deux-milliards-de-dividendes-et-1050-emplois-supprimes-la-pilule-passe-mal?id=9171660

<http://vanoverveldt.belgium.be/sites/default/files/articles/2016%2001%2013%20HLEG%20Report%20-%20Executive%20Summary%20-%20FR.pdf>

BELFIUS : l'illusion de la privatisation

► banques, en premier lieu Belfius.

Et c'est là qu'une comparaison avec Dexia devrait être intéressante pour un professeur d'économie. En proposant de vendre une partie de Belfius sur les marchés financiers, **le gouvernement et toutes les personnes qui soutiennent pareille mesure nous préparent un retour vers le fiasco de son histoire récente** : celui d'un gouvernement actionnaire qui doit composer avec les exigences de rentabilité d'investisseurs privés dont les actions sont cotées en bourse, sans aucun cahier des charges qui assure le respect de l'intérêt général. Nous l'avons dit, Dexia n'était pas une banque publique, c'était une banque cotée en bourse dans laquelle les communes et le mouvement ouvrier chrétien détenaient un tiers des actions. Même avec les meilleures intentions, et même avec une part majoritaire, ces deux actionnaires n'auraient pas pu imposer une autre gestion dans cette banque mue essentiellement par la logique de maximisation du profit.

Belfius ne doit pas être privatisée, même pas partiellement. Faire de Belfius une véritable banque publique, c'est s'inspirer d'exemples dans nos pays

voisins comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou le Luxembourg, où les banques publiques et les banques coopératives occupent une place importante. Nous avons bien conscience qu'un État propriétaire ne garantit pas que la banque soit gérée dans l'intérêt de la population, et c'est précisément pour cela que la plateforme « Belfius est à nous » appelle à une socialisation de la banque.

La plateforme Belfius est à nous affirme que Belfius doit être dotée d'une mission sociétale, d'intérêt public, qui ne soit pas aux seules mains du gouvernement, mais du parlement, de la société civile, des employés et des clients qui participeraient à la mise en place de cette mission et veilleraient à ce que celle-ci soit respectée. Cette mission doit notamment garantir un accès pour toutes et tous à des services financiers de base de qualité, et le financement du secteur public à des conditions favorables. Cela n'est possible que si les exigences de rendement ne sont pas celles, folles et dangereuses, du secteur privé.

(Opinion publiée dans *La Libre Belgique* le 16 mars 2018⁶.)

6. <http://www.lalibre.be/debats/opinions/l-illusion-d-une-privatisation-opinion-5aaa9d8bcd709bfa6acc5c60>



L'ordonnance de référé opposant Apple à Attac a été rendue ce vendredi 23 février 2018 : Apple est déboutée de l'ensemble de ses demandes et est condamnée à verser 2 000 € à Attac !

Fin décembre, Apple nous assignait en référé pour empêcher toute future action d'Attac dans ses magasins. Le jugement rendu par le tribunal est limpide : « La simple pénétration de militants dans l'enceinte du magasin Apple Store Opéra, ou dans d'autres magasins situés en France, sans violence, sans dégradation, et sans blocage de l'accès du magasin à la clientèle, ne suffit pas à caractériser un dommage imminent justifiant de limiter le droit à la liberté d'expression et à la liberté de manifestation des militants de l'association Attac, qui agissaient conformément aux statuts de l'association, et dans le cadre d'une campagne d'intérêt général sur le paiement des impôts et l'évasion fiscale. »

Alors que l'évasion fiscale pratiquée par Apple affaiblit les finances publiques, il aurait été scandaleux que la justice protège Apple et épingle une association qui défend l'intérêt général, avec des actions citoyennes non violentes. Au final, non seulement les accusations d'Apple sont rejetées en bloc, — Apple « parle des "actes de vandalisme", ou des actions ayant mis en péril la sécurité des employés et des clients [...] sans en justifier par la production de pièces probantes » — mais le tribunal confirme le caractère d'intérêt général de la campagne d'Attac.

Nos actions visent à ce qu'Apple, la plus grande multinationale du monde, paie sa juste part d'impôts dans les pays où elle exerce réellement ses activités



et accepte le redressement fiscal de 13 milliards d'euros que lui réclame la Commission européenne en retirant son recours devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Avec la campagne #ApplePayeTesImpôts, nous avons constaté un ras-le-bol de la grande majorité de la population face à l'impunité fiscale des ultra riches et des multinationales. Au rassemblement du 12 février devant le TGI de Paris, l'ensemble des représentant·e·s associatifs, syndicaux et politiques ont accueilli positivement l'idée d'une « alliance pour la justice fiscale ». Ce jugement est donc un encouragement à poursuivre et amplifier la mobilisation pour que les multinationales paient enfin leur juste part d'impôts.

Nous attendons sereinement un éventuel appel d'Apple et nous allons désormais consacrer toute notre énergie à la préparation de nouvelles actions pour la justice fiscale à l'occasion de l'examen du projet de loi contre la fraude fiscale prévu avant cet été. Attac invite d'ores et déjà à se mobiliser pour le procès de Nicole Briand le 7 juin à Carpentras (suite à une plainte de BNP Paribas) et pour les 20 ans de notre association prévus le 2 juin prochain à la Bellevilloise à Paris.

Dix ans après l'effondrement des banques

Nous avons payé les sauvetages par les pouvoirs publics sans toujours en être conscients : perte d'emplois, détérioration de l'enseignement et des soins de santé, rabaillage de la sécurité sociale et diminution des salaires alors même que les banques – pourtant responsables de la crise – sont relancées dans leur spéculation-casino, se payent à coups de milliards et ne voient dans les citoyens qu'une façon de faire de l'argent.

Si vous aussi vous pensez qu'il est temps que le sec-

teur financier cesse de contrôler l'économie et qu'il faut au contraire qu'il soit à son service ;

Si vous aussi vous pensez qu'il est temps de mettre un terme au pouvoir des multinationales ;

Si vous aussi vous pensez que le profit ne doit pas passer avant le bien commun ;

Alors, rejoignez nos actions les 14 et 15 septembre prochain (10e anniversaire de la faillite de la banque états-unienne Lehman Brothers, perçue comme le début de la crise).

Participons à la transformation de la finance !

Un autre monde est possible !



Samedi 14 avril, 10 h

Conférence : «Mers et climat: quelles relations?», par Sylvie Gobert (professeure en océanologie à l'ULiège) Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, 4100 Seraing

Mercredi 18 avril, 19 h.

Dans le cadre du cycle Capitalisme : insoutenable Organisé par 'Grève pour le climat' en partenariat avec ATTAC
Conférence-débat avec e.a. Stéphanie Grisard, Pierre Ozer et Daniel Tanuro et des syndicalistes
Salle Lumière, 2^e étage pl. du 20 -Août, ULiège

Samedi 21 et dimanche 22 avril

Festival Tomorrow Now
Stand Attac, Palais des Congrès

Mardi 24 avril, 19 h

Dans le cadre du cycle *Capitalisme : insoutenable*
Ciné-débat : L'intelligence des arbres
L'importance de la couverture végétale
ULiège, place du 20-août, A2/5/11 (5^e étage pl. Cockerill)

Samedi 28 avril

Excursion à Rotterdam. Visite du siège de UEA, Départ en car gare d'Angleur 7h20 retour 19h.

Mardi 1^{er} mai

Stand et animation Attac Place Saint-Paul
#Balancetonor

Jeudi 3 mai, 19 h 30*

Et quoi, Cuba ?
Projection du film *Cuba, rouges années* et débat avec Marc Tondeur

Lundi 7 mai, 19 h 30*

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

Samedi 12 mai, 10 h

Conférence de Francis Leboutte
Nucléaire : *Une solution au changement climatique ?*
Cercle Leonardo Da Vinci, 86 rue Cockerill, 4100 Seraing

Mercredi 16 mai, 19 h 30*

Assemblée générale d'Attac

Mercredi 23 mai, 19 h

Dans le cadre du cycle *Capitalisme : insoutenable*
Géo-ingénierie et catastrophisme éclairé, avec Michel Hansay
Salle Lumière, 2^e étage pl. du 20 -Août, ULiège

Jeudi 24 mai, 19 h 30

Conférence-débat avec Didier Harpagès, professeur de sciences économiques et sociales, coauteur de *Temps de la décroissance* avec Serge Latouche (2010)
Organisé par le mpOC-Liège en partenariat avec ATTAC
Salle Lumière, place du XX août (2^e étage), ULiège

Mercredi 30 mai, 20 h.

Ciné-débat dans le cadre de festival de résistance
Quatre mini-films (drôles) sur la finance,
Centre culturel de Dison, 2 rue des écoles

Vendredi 1^{er} au dimanche 3 juin

Rencontres des ATTAC d'Europe
À Paris

Samedi 2 juin

Fête du 20^e anniversaire d'ATTAC
La Belveilloise, 19-21 rue Boyer, Paris 20^e

Lundi 4 juin, 19 h 30*

Réunion de préparation et évaluation de nos activités

Jeudi 7 juin, de 7 à 9 h

Tax Justice Day
Distribution de journaux
Gare des Guillemins

Mardi 12 juin, 19h30 *

Rencontre groupe de lecture
sous les ramures du parc des Oblats

Mercredi 13 juin, 19h30

Conférence « Compteurs communicants, compteurs intelligents ? » par Paul Lannoye, docteur en physique, président du Grappe et membre fondateur de *Fin du nucléaire*
Organisation : Grappe, Fin du nucléaire, Attac-Liège, mpOC-Liège et Barricade
Barricade, rue Pierreuse, 19

Mardi 19 juin, 19h30*

Réunion de préparation pour un prochain cycle sur le numérique

Mercredi 20 juin, 19h30

Conférence « les compteurs communicants » par Paul Lannoye
organisé par le mpoc en partenariat avec ATTAC
Salle Lumière, place du XX août (2^e étage), ULiège

Mercredi 27 juin, 19 h.

Dans le cadre du cycle *Capitalisme : insoutenable*
Rencontre avec Chloé Andries sur les labels bio
+ souper de fin d'année
Aquilone, 25 bd Saucy 4020 Liège

Lundi 2 juillet, 19 h 30

Réunion de préparation et évaluation de nos activités
12, avenue du Hêtre, Cointe

SOMMAIRE

Édito	p. 2
Panama Papers	p.3
La monnaie et ses alternatives	p.4
Couper les ailes aux fonds vautours !	p.6
Coin bibliothèque	p.6
La dette en Belgique	p.7
BELFIUS : l'illusion de la privatisation	p.9
Apple contre ATTAC	p.11
Dix ans après	p.11
Agenda	p.12



Illustrations de Titom,
mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be

*Centre liégeois du Beau-Mur, rue du Beau-Mur 48, Liège